

me suis sauvé à toutes jambes chez le commissaire de police pour me faire rendre mes cadeaux ; le commissaire m'a renvoyé au juge de paix, et j'en voilà.

Le juge à Mlle Anaïs. — Voulez-vous rendre les objets à monsieur ?

Mlle Anaïs. — Au contraire, ce qui est donné est donné.

Cyprien. — Mais, petite malheureuse, si ce qui est donné est donné, pourquoi m'avoir repris votre cœur ?

Mlle Anaïs. — Mon cœur vous ne l'avez jamais ôté, vous ne m'avez jamais inspiré que de l'intérêt.

Cyprien. — Fallait donc me dire ça plutôt, vous m'auriez évité des dépenses.

Le juge. — De pareilles causes devraient toujours se terminer dans mon cabinet.

Cyprien. — Eh ! bon Dieu, si elle tient tant à cette bague, qu'elle la garde, et à ces jarrettières, qu'elle les porte ; car, au fond, ça me fait de la peine d'embêter ainsi une femme que j'ai tant aimée. Tenez, gardez tout, mais donnez-moi un peu de vos cheveux ; ça me consolera.

Mlle Anaïs. — Soit ; je vous en promets une mèche.

Cyprien. — Vrai ; eh bien ! je ne suis plus fâché, car, au fond, vois-tu, je suis bon diable, et si tu avais voulu....

Les deux adversaires sortent ensemble en causant comme de bons amis.

UN NOUVEL ART DE NE PAS PAYER SÈS DETTES. — Le tailleur ! Quel mot la plume vient de tracer ; c'est le cauchemar de tout jeune homme à la mode qui n'a pas de rentes ; c'est l'image du positif qui apparaît parfois dans la vie du poète, un mémoire à la main et l'injure à la bouche.

C'est un tailleur qui réclame aujourd'hui 120 francs à M. de Saint-Marianne, l'un des plus coquets flâneurs du café Torioni.

L'élégant. — Cet homme me fait assigner pour mon mémoire ; c'est une inconvenance ; que ne me l'apporte-t-il chez moi lui-même.

Le tailleur. — Le ciel m'en préserve, je ne pourrais pas tenir l'aiguille de six mois.

L'élégant. — Comment cela ?

Le tailleur. — M. le juge de paix, les moyens de se débarrasser d'un tailleur auquel on doit de l'argent sont diversifiés à l'infini. Les uns font dire qu'ils sont à la campagne....

L'élégant. — Ce sont des ânes, ceux-là : je ne me mets jamais au vert, même par fiction.

Le tailleur. — D'autres les jettent en bas des escaliers.

L'élégant. — Ce moyen est ingénieux, je l'avoue (rires), mais il a ses désagréments, on est exposé à salir le carré d'un voisin en jetant son pique prunes sur son paillasson. (Rire général.)

Le tailleur. — M. de Saint-Marianne, je dois l'avouer a recours à d'autres expédients.

L'élégant. — A la bonne heure ! il me rend justice.

Le tailleur. — C'est vrai, il ne dit jamais qu'il n'y est pas.

L'élégant. — Visible pour tout le monde et toujours.

Le tailleur. — Il ne vous fait pas descendre les escaliers quatre à quatre.

L'élégant. — Des voies de fait avec les petites gens, si donc ! ça n'entre pas dans mes habitudes.

Le tailleur. — Cependant je ne veux plus aller chez lui, car on s'y brûle d'une manière atroce.

Le juge. — Comment cela ?

Le tailleur. — Oh ! c'est une infamie ! Imaginez-vous que lorsqu'un créancier vient chez lui, comme sa maîtresse fait le guet à la fenêtre, il le sait d'avance. Alors savez-vous ce qu'il fait ? il fait rougir sa clef, et quand elle est brûlante, il la met en dehors de la porte... vous comprenez.... le créancier arrive, tourne la clef et y laisse la partie la plus essentielle de la peau de sa main. (Rire prolongé.) J'y ai été pris moi-même ; aussi, si jamais j'entre chez lui, ce ne sera pas par la porte. (Hilarité prolongée.)